

6.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Roisin Jacques ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Etude de différents types de conflit et de phases critiques par rapport auxquels l'intervention du criminologue peut être sollicitée, que ces situations surviennent entre praticiens en équipe ou en réseau, qu'elles se produisent entre praticien et usagers de son intervention.</p> <p>Examen des méthodes d'analyse permettant d'élucider la teneur problématique de ces situations, leurs tenants et aboutissants, tout en traitant les risques d'une aggravation néfaste.</p> <p>Evaluation des méthodes de gestion et de résolution : négociation, médiation, confrontation, en fonction de leurs visées, de leurs techniques, de leurs conditions et de leurs résultats.</p> <p>Evaluation des fonctions de la crise, de son pouvoir positif, de ses périls et de ses impasses. Interroger de manière critique les interventions et les prises en charge d'urgence/dans l'urgence, ainsi que le type de temporalité qu'elles supposent.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procéder à l'analyse clinique des enjeux et de la dramatique spécifiques à diverses situations de conflit et de crise ; - en référer la survenue aux conditions de contexte, en retracer la genèse historique et anticiper leurs possibilités d'évolution ; - apprécier la pertinence et les limites de diverses modalités d'intervention. - déceler les possibilités de changement et de transformation à travers la crise ; - repérer cliniquement la " valeur de vérité " que peut, à l'occasion, représenter la crise en tant que révélatrice des impasses de l'ordre imposé. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Soit préparation d'une présentation durant le séminaire, soit un épreuve orale de synthèse sur les questions travaillées en cours d'année, soit une présentation orale d'un travail écrit. Les modalités plus concrètes et personnalisables seront précisées en fonction du contenu du cours.
Méthodes d'enseignement :	<p>Intérêt pour les situations cliniques à partir desquelles et pour lesquelles les méthodes et théories d'intervention ont été élaborées</p> <p>Participation active des étudiants à partir de lectures</p> <p>Importance de l'interactivité entre les apports de l'enseignant et l'expérience et l'élaboration des étudiants (par exemple à partir de leur stage)</p> <p>Une invitation ponctuelle d'intervenants dans les secteurs concernés est possible.</p>
Contenu :	<p>Des thèmes seront retenus en fonction des domaines de stage ou de recherche des étudiants.</p> <p>Seront abordés de manière plus particulière les théories et pratiques autour</p> <ul style="list-style-type: none"> - des conflits et des crises liés à l'agressivité et à la violence agies, étudiées tant dans le versant de leur genèse aboutissant aux passages à l'acte (agressions individuelles, abus sexuels, violences conjugales, crises collectives, etc.) que dans celui des réponses apportés par les intervenants (médiations, groupes pour auteurs de violence, justice réparatrice, justice restaurative, etc.) - de l'analyse des tensions entre peuples différents menant aux conflits et aux guerres ou des tensions sociales aboutissant aux guerres fratricides ou génocides, l'analyse clinique et historique de situations comme celle du Rwanda devant permettre de questionner les sources de la violence, de la barbarie, du fanatisme, ainsi que d'analyser des modèles de justice axées sur la sanction, versus axées sur la réconciliation (juridictions gacaca du Rwanda ou justice transitionnelle du Burundi) - de la question des traumatismes liés aux situations de conflits personnels, familiaux ou collectifs (guerres) et celle de leur traitement, en posant la spécificité des domaines respectifs de la justice et des interventions thérapeutiques.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI